

Ici, demain, ensemble pour le climat : Projet de Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris vers une ville neutre en carbone et 100 % énergies renouvelables en 2050.

20/11/2017

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, nous arrivons à présent au débat organisé sur le thème " Ici, demain, ensemble pour le climat : projet de nouveau Plan Climat Air Energie de Paris vers une ville neutre en carbone et 100 % énergies renouvelables en 2050 " et bien sûr, avant d'ouvrir le débat, permettez-moi de l'introduire d'abord en remerciant vraiment très chaleureusement Célia BLAUDEL, qui a coordonné ce travail avec l'ensemble de l'Exécutif, tous les adjoints ont été concernés, tous les maires d'arrondissements, tous les groupes, les experts des associations, il y a eu, et cela vous sera dit, des centaines de contributions.

Nous sommes à un moment important, avant de remettre cette proposition en discussion auprès des Parisiens pour revenir au Conseil de Paris aussi en avril, et donc, mes chers collègues, nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins, et plus personne ne peut ignorer la situation d'urgence dans laquelle se trouvent notre planète et l'humanité qui y vit.

Face aux enjeux environnementaux incontournables, Paris fait le choix de l'avenir. Changer nos modes de vie sans attendre est une nécessité, mais c'est aussi une opportunité historique pour les Parisiennes, les Parisiens, les Franciliens.

Ce choix exige, on le sait, du courage et de la détermination.

Et je crois que c'est ce que nous sommes appelés à faire encore aujourd'hui.

Dès 2004, la Ville de Paris s'est positionnée comme une ville leader dans la lutte contre le changement climatique en réalisant un premier bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Certains anciens, cher Yves, nous y étions, on n'était pas tout seuls, mais on se souvient de ce travail et combien ce travail avait marqué les esprits et engagé notre ville dans la démarche qui a été poursuivie et parfois même accélérée depuis.

Nous avons ensuite adopté en 2007, à l'unanimité, un important Plan Climat, j'avais eu le plaisir de le co-présider avec Yves CONTASSOT et de le co-rapporter.

Et ce Plan Climat posait déjà des objectifs très forts : réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie. Porter à 25 % la part des énergies renouvelables et de récupération, entre 2004 et 2020.

Je me souviens à l'époque, même si cela a été adopté à l'unanimité, que tout cela était considéré comme infaisable, irréalisable, et pourtant, et pourtant ! Ce plan a été réactualisé en 2012, complété en 2015, avec une stratégie d'adaptation, puisque la question de l'adaptation de nos villes, de nos territoires au changement climatique fait partie intégrante de l'accord sur le climat, de l'Accord de Paris.

Dès l'automne 2016, une très large concertation a débuté en vue de l'élaboration du nouveau Plan Climat Air Energie territorial, plus de 500 contributions ont été recueillies auprès des Parisiens, des acteurs du territoire et des agents de l'administration, et c'est ce plan qui est présenté aujourd'hui, conformément aux engagements que nous avons pris aussi lors du sommet des 1.000 maires organisé en décembre 2015, ici à l'Hôtel de ville, durant la COP 21. Ce sommet qui a fait date, là aussi, puisqu'il a poussé également à la signature de l'accord de Paris.

Aujourd'hui, la référence des 1.000 maires réunis à l'Hôtel de ville de Paris pendant la COP 21 est une référence internationale, que ce soit au niveau des instances de l'O.N.U., au niveau des instances de l'O.C.D.E., ou encore au niveau des instances européennes. Ce sommet des 1.000 maires ici à l'Hôtel de ville auquel vous avez tous participé, mes chers collègues, continue à faire date dans l'engagement des villes et de notre ville sur la question climatique.

Donc, ce plan que nous avons et ces engagements que nous avons pris en 2015 s'articulent autour d'une ambition forte mais nécessaire, et que nous reprenons aujourd'hui : faire de Paris une ville neutre en carbone avec 100 % d'énergies renouvelables en 2050.

Le Plan climat qui vous est proposé, fixe un cap. Il propose, d'abord, des actions d'accélération d'ici 2020 parce qu'il faut accélérer. Il faut accélérer. C'est une responsabilité que nous avons, une responsabilité que je qualifierais d'historique, et qui doit nous permettre de dépasser les positions partisans des uns et des autres. Ce sujet est un sujet qui nous engage tous et nous avons une responsabilité devant les générations d'aujourd'hui, mais aussi devant les générations futures. Ce plan fixe aussi des objectifs opérationnels pour 2030 et il fixe une vision pour Paris en 2050, une vision, des actes, un cap.

Au total, ce plan prévoit et propose 500 mesures pour répondre à l'urgence. Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 est, certes, très ambitieux, mais nous ne pouvons plus nous offrir le luxe d'attendre, ni même le luxe de dire : oui, c'est ce qu'il faudrait faire, mais faut-il le faire ainsi et faut-il le faire maintenant ? Je crois que ces questions-là doivent rester derrière nous. L'engagement de transformation est concret et immédiat. Et c'est cet objectif, au cœur de l'accord de Paris, que nous voulons poursuivre.

Nous prenons donc toutes les mesures qui s'imposent pour l'atteindre. Cela implique de diminuer de 100 % les émissions locales intra-muros, de favoriser la réduction de 80 % de l'empreinte carbone globale du territoire qui intègre, par exemple, les sources d'émissions indirectes comme les déplacements en avion des Parisiens ou l'alimentation produite ailleurs mais consommée sur le territoire. Ça, c'est très novateur. Il y a peu de plans climat qui vont jusqu'à ce niveau d'exigence, mais je remercie Célia de l'avoir porté. Et ce projet, ce programme, ce plan prévoit aussi d'engager l'ensemble des acteurs du territoire à compenser ces 20 % restant d'émissions résiduelles.

Cela suppose aussi de diviser par deux les consommations énergétiques de Paris et de consommer 100 % d'énergies renouvelables en 2050. Nous pouvons y arriver avec l'aide des acteurs locaux et des habitants. Nous viserons la rénovation thermique de 110.000 immeubles parisiens et le développement des énergies renouvelables en multipliant les panneaux solaires sur les toits, la géothermie, la récupération d'énergie et en valorisant au mieux les déchets. Nous venons d'en parler. Pour produire localement 20 % d'énergies renouvelables en 2050, nous créerons également une centrale solaire dans le parc floral du bois de Vincennes et un puits de géothermie à Bercy-Charenton. Nous rénoverons les équipements publics les plus énergivores - on a déjà commencé, bien évidemment - d'ici 2030, parmi lesquels 300 écoles. Nous avons déjà lancé, depuis plusieurs années, des plans sur les écoles qui sont 600 sur le territoire parisien, donc, 300 écoles, 40 collèges et 15 piscines pour une diminution de 40 % des consommations énergétiques du parc municipal.

Nous allons poursuivre, bien sûr, la création d'éco-quartiers, avec notamment des éco-quartiers neutres en carbone et résilients, comme à Saint-Vincent-de-Paul. Dans le cadre de notre objectif "zéro déchet" non valorisé en 2050, nous engagerons la pose de 1.000 stations Tri'lib dans Paris, nous généraliserons la collecte des déchets alimentaires d'ici 2020 - nous venons d'en parler -, nous inciterons, par ailleurs, tous les chantiers à s'engager dans une logique d'économie circulaire pour atteindre 50 % de chantiers "zéro déchet" en 2030 et 100 % en 2050. Cette démarche - on en a parlé aussi précédemment - portée, notamment, par Antoinette GUHL et Mao PENINOÛ, est une démarche qui, aujourd'hui, est portée à l'échelle métropolitaine et qui fonctionne avec les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics qui se joignent à notre objectif.

Nous devons, parallèlement, améliorer, bien évidemment, la qualité de l'air qui fait partie de l'enjeu sur le climat en renforçant et en étendant les politiques existantes. Nous visons, à Paris, une sortie complète des véhicules diesel en 2024 et essence en 2030. Nous mènerons, d'autre part, une réflexion et un travail conjoint avec la métropole du Grand Paris, en vue de la création d'une zone à circulation restreinte à l'échelle de la métropole pour en faire une zone à basse émission, et un fonds Air Bois que nous allons créer à destination des particuliers pour accélérer la rénovation des systèmes de chauffage au bois fortement émetteurs de particules.

Nous faisons et ferons de Paris une capitale toujours plus accueillante pour les cyclistes et nous préparons, bien sûr, la transformation du boulevard périphérique et des autoroutes métropolitaines en lien avec le forum métropolitain du Grand Paris qui réunit, je vous le précise, pour ceux qui ne le savent pas aujourd'hui, l'ensemble des maires de la métropole, mais aussi beaucoup de maires d'Ile-de-France, de la grande couronne, la région Ile-de-France, les départements notamment de petite couronne, la métropole du Grand Paris, qui, aujourd'hui, ce forum métropolitain est présidé par un élu de grande couronne, Jean-François VIGIER, qui est le maire de Bures-sur-Yvette. Mais, qui a été, pendant toute cette année, un président extraordinaire de ce forum métropolitain. Et nous préparons, notamment, le travail avec l'ensemble de ces élus, le travail et l'arrivée du véhicule autonome.

Confirmant notre engagement en faveur d'une finance bas carbone, nous poursuivrons, par ailleurs, la réorientation des investissements publics et privés vers le financement de la transition énergétique du territoire. D'ailleurs, nous participerons, je participerai, à la demande du président de la République, au sommet sur la finance de la transition écologique et énergétique qui va être organisée le 12 décembre. J'y organise, à la demande du président MACRON, une table ronde avec les villes et avec des acteurs du secteur privé pour dire à quel point cette mobilisation pour le financement de cette transition énergétique est importante.

Mais, très concrètement, après avoir été une des premières collectivités dans l'émission de "green bonds" en émettant une obligation verte de 300 millions d'euros dès 2015... D'ailleurs, c'était avec M. BARGETON qu'on avait lancé cette émission d'obligation verte de 300 millions. Nous venons de renouveler cet engagement avec l'émission d'un nouveau "green bond" à travers une obligation de développement durable d'un montant de 320 millions d'euros, qui a connu un important succès auprès des investisseurs. Je pense qu'on peut tous s'en féliciter. Ces fonds seront, bien sûr, utilisés pour financer les projets représentant un bénéfice environnemental et social s'inscrivant pleinement dans les objectifs du Plan Climat.

Mais, vous le savez aussi, en vue d'accélérer les innovations en faveur de la transition écologique sur le territoire parisien, nous avons, grâce à la loi sur le statut de Paris, été en capacité... Autorisés à créer un fonds d'investissement territorial dédié à la transition énergétique. Nous sommes en train de le créer. Nous avons lancé l'appel d'offres il y a déjà plusieurs mois pour la gestion de ce fonds. Nous allons bientôt attribuer ce marché et, dès 2018, la levée des fonds pour ce fonds d'investissement pourra se faire et viendra compléter le dispositif et, notamment, bien sûr, le budget de la Ville sur des projets qui concernent la transition écologique et énergétique.

Ce fonds permettra, dès le premier semestre 2018, de mobiliser des financements et ce, dans tous les domaines : de protection du climat, de qualité de l'air, de l'énergie, du retraitement des déchets, ou encore, bien sûr, du développement des énergies renouvelables et, bien sûr, de la question des mobilités durables. Parce que l'atteinte de la neutralité carbone du territoire passe par une mobilisation collective globale, nous accompagnerons les changements de comportements, individuels et collectifs, et nous impliquerons l'ensemble de la communauté parisienne dans le nouveau Plan Climat.

Le rôle de l'Agence Parisienne du Climat et les partenaires, et les acteurs économiques du territoire, seront pour cela renforcés. Ce plan fera, d'ailleurs, l'objet d'une consultation publique, de décembre à février, pour recueillir l'avis des citoyens et des citoyennes de Paris, mais aussi de la Métropole du Grand Paris, de la Région et de l'Etat qui participeront à cette consultation publique.

Mes chers collègues, un récent rapport des Nations unies rappelait que l'avenir de l'homme sur la planète repose notamment sur le volontarisme des collectivités territoriales et l'accélération des mesures prises au niveau local pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

C'est ce que font les collectivités locales. A la tête du C 40 qui regroupe aujourd'hui 91 des plus grandes métropoles mondiales, c'est l'engagement que nous avons pris. Je le dis souvent, ces 91 grandes métropoles mondiales représentent 650 millions d'habitants et 25 % de la richesse mondiale.

C'est un levier puissant lorsque les villes s'engagent ensemble, comme elles l'ont fait, à travers un certain nombre de documents. Je pense notamment à la feuille de route 2020 que nous avons adoptée au sein du C 40, qui traduit aussi concrètement la vision et les objectifs que nous retrouvons dans tous nos documents, et notamment dans ce plan Climat Air Energie.

Mais pourquoi ce volontarisme existe aujourd'hui dans les grandes villes et ici à Paris ? C'est pour des raisons assez simples : les villes émettent 70 % des gaz à effet de serre, les villes concentrent plus de la moitié de la population mondiale, et ce chiffre va aller en augmentant dans les années qui viennent. Donc la responsabilité des villes est évidente et doit être assumée ; c'est ce que nous faisons.

Et si les villes agissent et agissent ensemble, elles ont une capacité, un effet de levier très important pour tenter d'atteindre les objectifs du plan de l'Accord de Paris, qui, je vous le rappelle, prévoyait des objectifs pour contenir l'élévation des températures à 2 degrés. Même si nous, les villes, nous avons dit à 1,5 point, nous sommes loin du compte à l'échelle de la planète aujourd'hui.

On le sait, 2 degrés, 3 degrés, qui est plutôt la trajectoire d'aujourd'hui pour les quelques années qui viennent, c'est une trajectoire qui aura des conséquences très lourdes dans nos vies quotidiennes et à horizon très court, pas dans vingt ans ou cinquante ans. Mais nous l'avons vu, c'est à travers des phénomènes auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés, par exemple une crue de la Seine en plein mois de juin qui n'est pas un mois de crue, des pics de pollution récurrents liés notamment aux phénomènes atmosphériques qui concentrent et qui font stagner les particules fines et les pollutions à l'intérieur de notre ville.

Nous sommes d'ores et déjà confrontés à ces phénomènes qui ont des conséquences gravissimes sur la santé humaine. Je ne rappelle pas les chiffres, et notamment les morts : 2.500 morts à Paris par an liés à cette pollution, 6.000 morts à l'échelle de la métropole liées aux pollutions atmosphériques. On pourrait rappeler tous ces chiffres, qui sont produits et présentés notamment par l'O.M.S.

L'Organisation mondiale de la santé est venue ici, avec nous, porter des projets comme le G.U.A.P.O., cet observatoire qui permettra, en temps réel, de mesurer les pollutions, notamment les pollutions aux particules fines dans notre ville, mais aussi dans d'autres grandes villes du monde.

Bref, c'est un mouvement mondial, mais dans lequel Paris est effectivement aux avant-postes. Je pense que nous avons une responsabilité particulière à porter de façon volontariste et bien au-delà des positions partisans.

Je le redis ici d'ailleurs - parce que souvent le débat, par exemple autour de la voiture, avec d'un côté les anti et de l'autre côté les pour - quand les constructeurs automobiles eux-mêmes viennent me dire que leur métier aujourd'hui n'est plus de fabriquer des voitures mais de fabriquer de la mobilité, je pense que tout un chacun peut comprendre que le monde est en train d'évoluer un peu plus vite qu'il n'y paraît et un peu plus vite parfois que certaines positions partisans.

Donc, je nous invite à avancer, avec cette accélération du monde, mais qui aujourd'hui est partagée, y compris par les secteurs industriels qui considèrent que, pour eux, il y a des opportunités et qu'ils ne peuvent pas rester à quai, et qu'ils ne veulent pas rester à quai ; il n'y en a plus que quelques-uns qui veulent encore rester à quai.

Mais aujourd'hui nous avons justement la chance d'avoir pu engager, avec nous aussi, les industriels visionnaires pour porter, avec les citoyens, avec les O.N.G., avec les collectivités, ces politiques. Ces politiques vont également permettre de créer de l'emploi, d'améliorer le cadre de vie, et bien entendu la santé et le bien-être des habitants.

Je veux vraiment remercier à nouveau Célia BLAUDEL, l'ensemble de l'Exécutif parisien, l'administration parisienne, toutes celles et ceux qui ont permis l'élaboration de cet indispensable plan Climat.

Je forme le vœu que la démarche que nous entreprenons à Paris, inédite à ce jour dans notre pays, inspire aussi de nombreuses collectivités en France et dans le monde. Nous allons nous y employer parce que, plus nombreux, nous serons plus forts pour résoudre et remplir les objectifs historiques du plan et de l'Accord de Paris.

Je vous remercie.